

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ALMA**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ALMA, TENUE LE LUNDI 13 JUIN 2016 À 18 H 30 À LA SALLE DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL, 140, RUE SAINT-JOSEPH SUD.**

**SONT PRÉSENTS :**

Monsieur le maire suppléant Gilles Girard,  
Madame la conseillère Sylvie Beaumont,  
Messieurs les conseillers Lucien Boily, Jocelyn Fradette, Frédéric Tremblay, Gino Villeneuve et Alain Fortin.

**ABSENCES MOTIVÉES :**

Monsieur le Maire Marc Asselin,  
Monsieur le conseiller Pascal Pilote

**FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LE MAIRE SUPPLÉANT GILLES GIRARD.**

**SONT AUSSI PRÉSENTS :** Monsieur Sylvain Duchesne, directeur général, et monsieur Jean Paradis, greffier.

La séance est ouverte à 18 h 30 et les membres du conseil présents déclarent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance dans les délais impartis.

**MANDAT – ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE – PROLONGEMENT DU PARC INDUSTRIEL NORD** **331-17-2016**

CONSIDÉRANT QUE le comité de développement socioéconomique recommande de procéder à l'acquisition d'un terrain vacant pour agrandir le parc industriel Nord qui est rempli à pleine capacité;

CONSIDÉRANT QUE le coordonnateur au développement a demandé à la firme « Gennen inc. » de déposer une offre d'honoraires professionnels pour produire un rapport d'évaluation environnementale de site Phase I et une caractérisation préliminaire Phase II;

il est proposé par monsieur le conseiller Gino Villeneuve, appuyé par madame la conseillère Sylvie Beaumont,  
**ET RÉSOLU :**

"de confier à la firme « Gennen inc. » le mandat de produire un rapport d'évaluation environnementale de site Phase I et une caractérisation préliminaire Phase II, le tout conformément à sa proposition datée du 27 avril 2016, dont copie demeure annexée à la présente pour valoir partie intégrante;

d'autoriser le coordonnateur au développement à signer, pour la Ville d'Alma, ladite offre de service;

et d'autoriser le directeur des finances et trésorier de la Ville à verser le montant d'honoraires professionnels prévus dans ladite offre de services, soit une somme de 20 092,40 \$, taxes en sus, cette somme étant prise à même le surplus accumulé non affecté de la Ville."

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*(Handwritten initials: G. Villeneuve, S. Beaumont, J. Paradis)*

**SOUSSIONS – RÉFECTION DE LA RUE SAINTE-THÉRÈSE OUEST****332-17-2016**

CONSIDÉRANT QU'à la suite d'un appel d'offres public pour des travaux de réfection de la rue Sainte-Thérèse Ouest (norme 2016-093), les soumissions suivantes ont été reçues le 9 juin 2016 :

<b>Nom du soumissionnaire</b>	<b>Prix total, taxes incluses</b>
Terrassement Jocelyn Fortin – Alma	467 645,66 \$
Claveau & Fils inc. – Jonquière	499 393,57 \$
Excavation L.M.R. – Jonquière	547 333,33 \$
Les Entreprises Rosario Martel inc. – Alma	489 494,57 \$
Les Excavations G. Larouche inc. – Alma	545 200 \$

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse produit par le Service des travaux publics de la Ville d'Alma précisant la conformité des soumissions reçues et les taxes appliquées;

il est proposé par monsieur le conseiller Gino Villeneuve, appuyé par madame la conseillère Sylvie Beaumont,  
ET RÉSOLU :

"de considérer la plus basse soumission conforme reçue et d'octroyer à la firme « Terrassement Jocelyn Fortin inc. » d'Alma, le contrat pour des travaux de réfection de la rue Sainte-Thérèse Ouest (norme 2016-093), pour un coût total de 467 645,66 \$, taxes incluses, conformément à la soumission présentée, dont copie demeure annexée à la présente pour valoir partie intégrante, cette somme étant prise à même les disponibilités prévues à cette fin au règlement d'emprunt 251-2015. "

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PÉRIODE DE QUESTIONS****333-17-2016**

Aucune question n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 32.

  
greffier

  
maire